

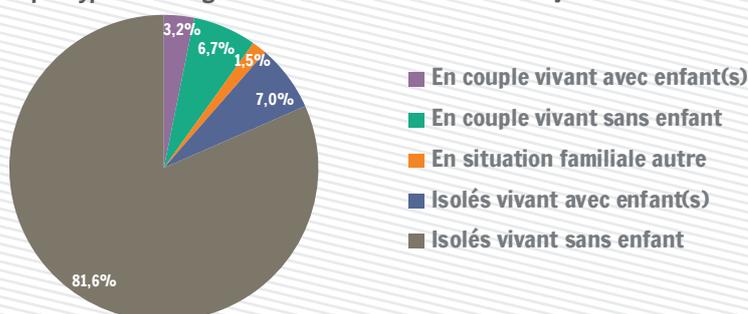
Accueil de jour - bas seuil

réalisé par les services partenaires des Relais sociaux

126 012

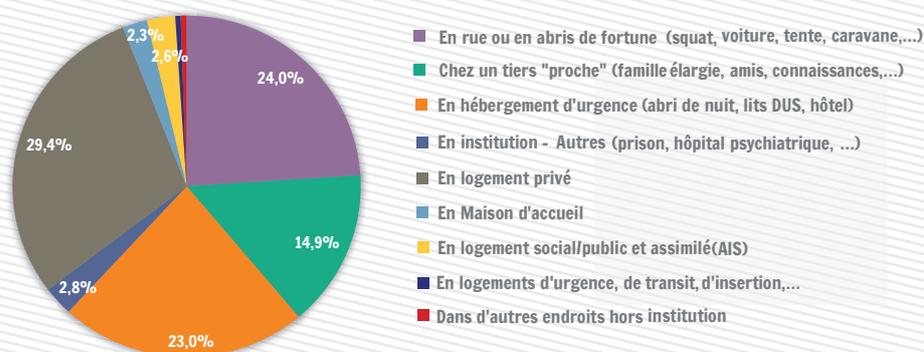
C'est le nombre total d'accueils réalisés par les services d'accueil de jour - bas seuil - partenaires des Relais sociaux urbains de Wallonie en 2017

Répartition par type de ménage des bénéficiaires de l'accueil de jour - bas seuil en Wallonie (2017)



Sources : IWEPS, Relais sociaux urbains & services partenaires des Relais sociaux urbains de Wallonie ; Calculs : IWEPS (N = 2 535) (10 services répondants de 5 RSU)

Répartition par type de logement/hébergement de l'accueil de jour - bas seuil en Wallonie (2017)



Sources : IWEPS, Relais sociaux urbains & services partenaires des Relais sociaux urbains de Wallonie ; Calculs : IWEPS (N = 2 583) (11 services répondants de 5 RSU)

Au cours de l'année 2017, plus de 8 208 personnes ont bénéficié des services d'accueil de jour - bas seuil (AJ-B) offerts par les partenaires des Relais sociaux urbains (RSU). Il s'agit en grande majorité d'hommes (80,9 %).

De l'examen de la répartition par type de ménage, il ressort que quasi 9 bénéficiaires sur 10 sont des « isolés », « sans enfant » (81,6 %) ou « avec enfant(s) » (7,0 %). 10 % des bénéficiaires vivent dans des ménages incluant au moins un enfant.

L'identification du type de logement/hébergement occupé par la personne la semaine précédant son accueil dans le service d'AJ-B fait apparaître :

- d'une part, des personnes « sans logement » (47 %) dormant soit en « abri de nuit » (23 %), soit « en rue ou en abri de fortune tels que squat, voiture, tente, caravane,... » (24 %) ;
- et d'autre part, des personnes qui, bien que bénéficiant d'un logement, sont en situation de « mal logement » ou de logement précaire (45 %) en habitant dans un « logement privé » (29,4 %) ou « chez un proche (famille élargie, amis, connaissances,...) » (15 %).

Accueil de jour - bas seuil

réalisé par les services partenaires des Relais sociaux

Nombre d'interventions réalisées par les services d'accueil de jour -bas seuil- des Relais Sociaux urbains en Wallonie (2017)

| Type d'intervention / activité /prestation | Nombre d'interventions réalisées en 2017 |
|--|--|
| Offres de soins (soins infirmiers ou médicaux - premiers soins - réalisés par des professionnels de la santé lors de permanences) | 5 917 |
| Animations collectives à visée "pédagogique" au sens large (ateliers photo, ateliers cuisine, espaces de parole, séances d'information...) | 2 222 |
| Entretiens individuels en vue de démarches sociales | 13 601 |
| Douches | 15 484 |
| Lessives (machines à laver) | 9 146 |

Sources : IWEPS, Relais sociaux urbains & services partenaires des Relais sociaux urbains de Wallonie ; Calculs : IWEPS (18 services répondants de 6 RSU)

Le tableau ci-dessus illustre la diversité des interventions réalisées au sein des services d'accueil de jour - bas seuil (AJ-B). Interventions qui contribuent :

- à répondre à des besoins fondamentaux des personnes précarisées, notamment de santé (premiers soins), d'hygiène (douche) et d'alimentation ;
- mais aussi à « mettre les personnes en capacité » à vivre en société notamment par l'organisation d'activités qui visent à nourrir le lien social ou encore à les soutenir dans la réalisation de leurs démarches administratives.

La diversité de ces champs d'intervention révèle la complexité à laquelle sont confrontés les services AJ-B, à mettre à disposition de leur public des compétences professionnelles aussi variées que médicales, sociales, pédagogiques ou encore psychologiques.

Définitions et sources

Cette fiche porte d'une part sur la diversité des interventions de « l'accueil de jour - bas seuil » (AJ-B) organisé par les services partenaires des Relais sociaux urbains (RSU) de Wallonie, et d'autre part sur les caractéristiques de ses bénéficiaires.

Par « accueil de jour », on entend toutes les activités offertes par les services travaillant la journée : lieu de rencontre, d'écoute, d'accompagnement et/ou de permanence sociale, de projet socioculturels ou d'insertion sociale permettant au public en situation d'exclusion de retrouver des liens sociaux et de se restructurer peu à peu.

Le qualificatif « bas seuil » indique qu'il s'agit de services où il y a peu de conditions pour pouvoir accéder à l'offre de service (« bas seuil d'accès »).

Les statistiques sont établies au niveau wallon, par l'IWEPS, à partir de données harmonisées transmises annuellement par l'ensemble des RSU de Wallonie : Tournai, Mons-Borinage, La Louvière, Charleroi, Namur, Liège et Verviers. Chacun d'eux réalise, sur son territoire, la coordination de la collecte des données auprès des services partenaires.

Pertinence et limites

Les données récoltées via les RSU et les services d'AJ-B partenaires constituent une source d'information unique :

- d'une part, sur les personnes vivant dans la « grande précarité » qui constituent un public très mal appréhendé par les sources administratives ou les enquêtes telles que SILC ;
- et d'autre part, sur la multitude et la diversité des interventions réalisées par les travailleurs sociaux ainsi que par des professionnels de la santé.

Limites :

- Une sous-estimation à la fois du nombre des bénéficiaires et du nombre des interventions. L'accueil de jour fourni par des institutions non partenaires d'un RSU n'est pas capté. Il y a également certains services partenaires qui ne réalisent qu'une collecte partielle des données relatives aux bénéficiaires.
- Une surestimation du nombre de bénéficiaires. Un même bénéficiaire peut être compté plusieurs fois. Cela peut se produire dans les cas où une même personne fréquente des services différents.
- Une incertitude sur l'uniformité entre services, sur les critères de prise en compte ou pas d'une intervention dans leur dénombrement.

Pour en savoir plus : Statistiques des relais sociaux urbains wallons 2015, "Regards statistiques N°1" :

www.iweps.be/publication/statistiques-relais-sociaux-urbains-wallons-2015/

Personne de contact : Olivier Colicis (o.colicis@iweps.be) / prochaine mise à jour : mars 2020